

Un nouveau gouvernement Des nouveaux ministres Le travail qui se poursuit !

par Jean-Marie GUFFENS
rédacteur en chef



Luc FERRY
avec Jean-Marie GUFFENS

A Luc Ferry

Bien Cher Luc,

D'Avoriaz, où nous nous sommes connus il y a déjà bien longtemps, à Saint Tropez et à la plage des Graniers, où nous nous voyons aussi souvent que possible, j'ai appris le plaisir de te parler, de t'entendre et d'évoquer avec toi des projets que nous avons souhaité et que nous souhaitons mettre en place au bénéfice de nos jeunes.

Malgré tes hautes fonctions, tu as bien voulu entendre et comprendre un des problèmes qui mine la vie de nos écoles, de nos familles et de notre société : les drogues, les addictions, les troubles du comportement que l'on retrouve dans des groupes de plus en plus jeunes et pas seulement dans les groupes sociaux les plus dépourvus.

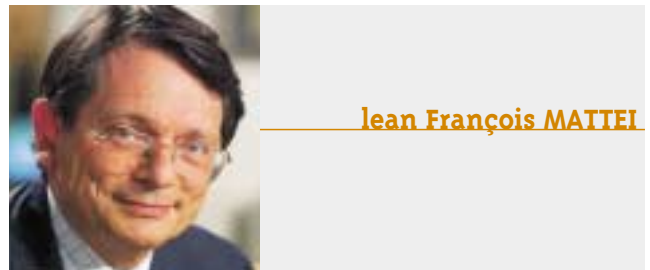
Tu as parcouru avec moi tous les colloques THS que j'ai pu organiser et où tu as pu venir, y apportant, à chaque fois, un souffle d'intelligence remarquable, un sens de la dignité de l'homme et un programme de réflexion et d'action ; ainsi, tu nous a permis d'avancer dans notre travail thérapeutique et de prise en charge de ces jeunes en grande difficulté. Qui ne se souvient de ton remarquable discours de Grasse en septembre 2001, discours d'anthologie s'il en est !

Te voilà élu pour assumer la lourde charge de l'éducation nationale, domaine où tu excelles, bien sûr, mais où les difficultés

sont innombrables. Non content de te confier cette mission, tu as non seulement reçu la charge de la jeunesse mais aussi celle de la recherche. Je sais ta capacité de travail, je connais la force de ton cerveau, mais on ne peut pas dire que tu vas pouvoir te reposer ; je crains même que nous ne pourrions nous voir cet été dans la belle région qui m'abrite et sur notre petite plage favorite.

Ce n'est pas bien grave : je sais que tu vas faire des merveilles ; et, si tu as besoin de réflexions sur l'éducation à la santé, tu sais que tu peux compter sur moi même, sur le Professeur Maurice Tubiana, président d'Honneur de la SETHS et, surtout, président de l'Académie de Médecine, et, enfin, sur toute la SETHS.

Use-nous, si tu le penses utile !
Bon vent, Cher Luc.



Jean François MATTEI

Jean François Mattéi

Le Professeur Jean François Mattéi est l'un de nos plus éminents médecins. Il est pédiatre et généticien marseillais ; sa nomination au poste élevé de ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées fait honneur non seulement au corps médical et au corps académique national, mais aussi à la PACA dans son ensemble.

Le Professeur Axel Kahn dit de lui « C'est un grand médecin, un homme de conviction et, sans doute, un fin politique. Jean François Mattéi est quelqu'un que j'estime même si je ne partage pas ses opinions politiques. » ; lancé en politique en 1983 sous les couleurs giscardiennes, il s'est peu à peu forgé une image de chrétien libéral. Catholique pratiquant, père de quatre enfants, il s'est très tôt illustré sur les questions de santé en pilotant à l'Assemblée, en 1994, les premières lois de bioéthique. En octobre 2000, son parcours prend un tournant plus politique avec la présidence du groupe parlementaire de Démocratie Libérale. En début janvier, il a choisi de soutenir publiquement Jacques Chirac plutôt qu'Alain Madelin.

Je ne peux espérer qu'une complète réussite à son nouveau mandat bien piégeux mais dans lequel j'ose espérer qu'il n'oubliera pas d'amplifier l'action de prise en charge des usagers de drogues engagée depuis quelques années et que la SETHS ne cesse de répercuter.

Monsieur le Ministre, on compte sur vous et vous pouvez compter sur nous.

Avant les élections, **Dominique Goossens** (Association Lelf, Aix en Provence) avait lancé l'appel : **Halte aux scandales !!!** Je pense qu'il trouve sa place dans cet éditorial et peut aider au travail de notre gouvernement. Je vous le livre donc.

Cet appel n'est en aucun cas une attaque envers les divers techniciens d'état et de collectivités territoriales qui héritent de la même situation que les acteurs de terrain. Ces techniciens se voient en plus obligés d'essayer d'équilibrer des enveloppes qu'ils savent largement insuffisantes. Ne nous trompons pas de cible, ce sont bien l'état central et les politiques qui décident c'est donc bien par eux que viennent les scandales.

Alors que nous entendons parler de décentralisation et de délocalisation pour simplifier les procédures d'obtention et de paiement des subventions, ainsi que d'harmonisation des fonctionnements, voici les constats auxquels sont confrontées les associations « Loi 1901 » de type professionnel :

- Les procédures, dossiers, rapports se multiplient sans que soient pris en compte la charge de travail supplémentaire et le coût qu'ils impliquent pour les associations, particulièrement les petites déjà moins bien loties que les grosses machines associatives nationales. A l'échelle nationale, ce sont des tonnes de papier et d'encre ; en cinq ou huit exemplaires pour chaque organisme, de copies et photocopies à n'en plus finir.
- Une grande partie des associations n'a pas de budget de fonctionnement et est censée mener ses actions dans le même espace temps tout en s'occupant de toutes les démarches administratives classiques et des demandes de subventions.
- Ajoutons à cela que les administrations ne considèrent pas l'obtention de subventions comme étant objectivement du travail, et de surcroît pas le plus facile que nous ayons à faire puisque cela dépend de la présence et de la disponibilité d'un grand nombre de services, fonctionnaires ou assimilés. C'est-à-dire un véritable labyrinthe d'interlocuteurs.
- Le « saucissonnage » comme l'annualisation des financements signifie pour les petites et moyennes associations une course à la survie sans fin et un éparpillement malsain et contre productif de l'énergie des personnes.
- Sensées lutter contre la précarité, la désinsertion, la marginalisation, les associations se voient elles-mêmes en situation constante et inacceptable d'extrême précarité et d'insécurité. Comment imaginer dans un tel contexte mettre en place des actions qui exigent un suivi pour être efficaces ? Ouvert aujourd'hui, fermé demain ; actif aujourd'hui, pointant demain ; ces mots pourraient ou devraient être notre banderole.
- L'augmentation des tâches administratives ne signifie pour autant pas la diminution des délais de paiement, loin s'en faut. Les demandes croissantes sur les associations n'impliquent évidemment pas l'augmentation en conséquence des budgets attribués, au contraire trop souvent.
- Les délais de paiement signifient l'enrichissement continu

à coups d'agios et de frais de Daily des banques avec de l'argent public préalablement destiné à des personnes en difficultés. Ne peut-on pas parler de détournement de fonds ? Ce qui ne semble déranger ni l'Etat central ni les Collectivités Territoriales. Seules quelques grandes associations ont droit au tapis rouge des banques.

- L'augmentation des demandes sans reconnaissance de la charge de travail signifie concrètement : découragement, démotivation, usure (burn out), dysfonctionnements, essoufflement.
- Les moyens mis à disposition pour l'application des 35 heures ou la pérennisation des emplois aidés sont largement insuffisants, si ce n'est inexistant.
- Par ailleurs les élections ajoutent à la précarité des petites associations du fait du gel annoncé comme effectif (ministères, DGS et autres) jusqu'à mi-juillet. Ce qui signifie une reprise effective vers mi-août. Alors même qu'une fois de plus, on nous avait garanti que les élections ne seraient pas un enjeu pour les associations.
- Enfin l'entrée (de nouveau) dans une politique ultra sécuritaire n'est pas de bon augure pour les associations qui n'ont pas cette vocation !

Nous ne sommes pas là pour polir la vitrine des politiques dont l'engagement se limite à des mots, même si les ministères le croient fermement. Nous ne sommes pas là pour mourir pour « la cause », même si certaines directions, collectivités et état ne s'en offusqueraient pas. Nous savons tous que la source de « chair à canon de première ligne » est quasi inépuisable et diminue les chiffres du chômage, en plus d'occuper les retraités. Assez ! Nous sommes des professionnels et nous refusons de travailler dans des conditions proches de l'esclavage. Nous ne pouvons pas faire toujours plus de travail avec toujours moins de moyens. Si l'ambition de l'Etat est l'épuisement et l'exploitation du monde associatif, que les partis politiques de tous bords aient au moins l'honnêteté intellectuelle de le dire ouvertement. Assez de lois, décrets, plans de lutte contre l'inégalité, la précarité, le mal-être, l'exclusion aussi inapplicables les uns que les autres, faute de moyens.

En cette période et puisque nous en sommes à nos politiques, nous aimerions leur voir rendre leurs comptes sur l'utilisation des fonds publics de façon aussi précise et détaillée que les évaluations que l'on exige des associatifs pour l'utilisation de sommes cent mille fois inférieures ! Cela pourrait faire la base d'un bon choix électoral !

La SETHS
la revue En Ligne
Connectez-vous à
www.seths.org